

En décembre, certains indicateurs de l'épidémie de Covid-19 ont grimpé en flèche dans l'Yonne, désormais bien entrée dans la cinquième vague. À travers le plan blanc, la vaccination et le nouveau protocole dans les écoles, les services de l'État entendent éviter que la situation ne s'aggrave encore dans le département, d'autant qu'un premier cas de variant Omicron vient d'être identifié en Côte-d'Or.

De 192 à 319 cas pour 100.000 habitants. Entre le 29 novembre et le 6 décembre 2021, le taux d'incidence a grimpé de plus de cent points dans l'Yonne. La tendance inquiète les acteurs de la santé et de la sécurité publique, qui ont pris un certain nombre de mesures en réaction.

Une nette dégradation des indicateurs

L'Agence régionale de santé (ARS) indiquait ce vendredi 10 décembre 2021 qu'un premier cas de variant Omicron a été identifié en Bourgogne Franche-Comté, en Côte-d'Or. Quant au taux d'incidence, élément référence pour constater l'évolution de l'épidémie de Covid-19, il a été multiplié par cinq en un mois dans le département. Le 8 novembre, l'Yonne rebasculait au-dessus du seuil d'alerte, fixé à 50, avec 60 cas pour 100.000 habitants. Quatre semaines plus tard, le 6 décembre, ce taux atteint 319 cas pour 100.000 habitants. De nombreux soignants se disent aujourd'hui à bout de souffle.

"La cinquième vague est bien réelle, elle est brutale, même si nous n'avons pas encore toutes les conséquences que l'on a pu connaître", soulignait Yann de Kerguenec, délégué départemental de l'Agence régionale de santé, lors d'une conférence de presse organisée jeudi 9 décembre. La circulation accélérée du virus a notamment eu des conséquences sur le secteur hospitalier, "le véritable sujet" pour Yann de Kerguenec. En un mois, les hôpitaux icaunais sont passés de 17 à 95 patients pris en charge pour des symptômes du Covid-19, mais aussi de trois à neuf en service de réanimation.

"Ce n'est pas une angine, c'est une maladie mortelle"

À l'échelle du groupement hospitalier (GHT) de territoire de l'Auxerrois, trente-quatre patients étaient hospitalisés ce vendredi 10 décembre, dont quatre en soins critiques. "Quantitativement, cette cinquième vague est moins impactante que les précédentes, confirmait Pascal Guoin, le directeur du GHT. Et ça, ça s'appelle l'effet vaccin."

[Taux d'incidence de 500, premier cas de variant Omicron, vaccination... Les chiffres du Covid-19 dans l'Yonne et dans la région](#)

Dans le détail et selon les données du responsable, toutes les personnes en réanimation sont âgées d'environ 70 ans, présentent des polyopathologies, et ne sont pas vaccinées. "Et elles ne sont pas hospitalisées depuis longtemps", précisait Sevena Relland, directrice adjointe de l'hôpital d'Auxerre. "Le Covid-19, ce n'est pas une angine, c'est une maladie mortelle, réaffirme Pascal Guoin. Rien que sur l'hôpital d'Auxerre, c'est 263 décès depuis mars 2020, soit une personne tous les deux jours. Et cette semaine, c'était plutôt une par jour."

Le plan blanc pour anticiper

En réaction à ces chiffres, l'ARS a décidé mercredi 8 décembre, comme dans d'autres régions en France, [de déclencher le plan blanc dans les hôpitaux de Bourgogne Franche-Comté](#). Pour les quatre prochaines semaines, ce dispositif a vocation à "soutenir les centres hospitaliers pivots qui ne peuvent assumer seuls la pression", décrit Yann de Kerguenec.

"Le plan blanc permet de mobiliser davantage de personnel, d'accélérer le transfert de patients, mais aussi de déprogrammer des opérations non urgentes si la prise en charge peut être reportée."

Yann de Kerguenec (Délégué départemental de l'ARS)

Dans l'Yonne, le plan blanc permet de porter le nombre de places en réanimation à 22, au prix d'une réorganisation des services. "À Auxerre, la pression hospitalière est énorme, mais pas en raison du Covid-19, décrit Sevena Relland. Comme chaque année à cette période, on constate une hausse de nombre d'entrées, la faible disponibilité des lits, auxquelles on ajoute la fatigue des professionnels, sur le pont depuis des mois." Déplorant aussi un manque de personnel, notamment avec une quinzaine de postes d'infirmiers vacants, l'établissement travaille à la déprogrammation d'opérations non urgentes pour soulager ses équipes.

[À bout de souffle, le système hospitalier peut-il être débordé par la cinquième vague du Covid-19 ?](#)

Davantage de doses en fin d'année

"Sans la vaccination, nous serions tous confinés et ce serait l'alerte générale dans les hôpitaux" : en conférence de presse jeudi 9 décembre, le préfet de l'Yonne Henri Prévost s'est de nouveau mué en défenseur de la vaccination, alors que 76,8 % des habitants (255.033) ont reçu au moins une dose. Si on ne prend que le chiffre des plus de 12 ans, ce sont 88,4 % des Icaunais qui sont entrés dans le schéma vaccinal.

La tendance est donc à l'accélération alors que deux nouvelles mesures entrent en vigueur. D'un côté, les personnes âgées de plus de 65 ans verront leur pass sanitaire être invalidé à partir du mercredi 15 décembre si elles n'ont pas effectué leur rappel sept mois après leur dernière injection. D'un autre côté, la vaccination sera ouverte ce même mercredi aux enfants de 5 à 11 ans s'ils présentent une pathologie à risque. Elle ouvrira le 20 décembre pour tous les enfants de cette tranche d'âge.

Des créneaux dédiés à la vaccination pédiatrique

En conséquence, l'ARS annonce que davantage de doses seront disponibles dans les 18 centres de vaccination de l'Yonne : 21.000 par semaine pendant trois semaines, contre 14.500 entre le 6 et le 12 décembre. "Il faut ajouter à cela toutes les injections réalisées par la médecine de ville, les infirmiers libéraux, les pharmaciens etc., précisait Yann de Kerguenec. Cela représente près de 40 % des injections dans le département."

[Quels sont les centres de vaccination opérationnels dans l'Yonne ?](#)

Afin de doper la campagne de rappel, de lancer celle pour les 5-11 ans, mais aussi de convaincre les personnes qui ne sont toujours pas vaccinées, les services de l'État relancent les opérations "Aller vers". Des centres de vaccination éphémères, accessibles sans rendez-vous, vont être relancés dans les centres commerciaux dès le samedi 11 décembre. Des plages horaires seront dédiées aux enfants dans les principaux centres de vaccination.

Des restrictions moins strictes qu'en 2020

Une incitation à la prudence. C'est le message qu'a voulu faire passer le préfet de l'Yonne en conférence de presse. En préambule, Henri Prévost a rappelé que les mesures de restrictions étaient bien moindres qu'en 2020 à la même époque, puisque la France était encore confinée, avant la mise en place d'un couvre-feu le 15 décembre 2020. Le préfet de l'Yonne incite la population à être prudente sur les marchés de Noël.

Le représentant de l'État a rappelé que les boîtes de nuit fermaient ce vendredi 10 décembre pour quatre semaines. Si le port du masque est généralisé dans l'ensemble des établissements recevant du public, Henri Prévost l'a rendu obligatoire dans certains lieux extérieurs. C'est le cas de plusieurs rues des centres-villes de Sens et d'Auxerre, des abords

des écoles, ou encore des marchés de Noël. "L'utilisation du pass sanitaire, partout où c'est possible, conjuguée au port du masque et à la distanciation sociale, doit réduire les risques de transmission", a ajouté le préfet.

La prudence dans les écoles

Depuis jeudi 9 décembre, le protocole de niveau 3 s'applique dans les écoles maternelles et élémentaires de France, alors que le niveau 2 reste en vigueur au collège et au lycée. Concrètement, cela signifie que le port du masque devient obligatoire en récréation et le brassage est limité dans les cantines. "C'est ce qui va nous poser le plus de contraintes, même si nous avons déjà une certaine expérience", concédait, ce jour-là, Vincent Auber. Le protocole sanitaire est renforcé depuis le 9 décembre dans les cantines des écoles du 1er degré.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) a annoncé une accélération de la distribution de tests salivaires dans les écoles du premier degré. "Sur les 1.100 tests réalisés entre le 29 novembre et le 3 décembre, seuls deux étaient positifs", a précisé Vincent Auber. Dans les prochains jours, ce sont 5.000 autotests qui seront distribués dans le premier degré.

L'objectif est de limiter les risques de contagion au sein d'une population très touchée par le Covid-19 : le taux d'incidence nationale était de 988 cas pour 100.000 chez les 6-10 ans, selon le dernier rapport de Santé Publique France publié vendredi 10 décembre.

[Protocole renforcé à l'école, vaccination des enfants : quelles sont les nouvelles mesures annoncées par l'exécutif ?](#)

Dans l'Yonne, sept classes étaient fermées jeudi 9 décembre après que trois cas de Covid-19 ou plus ont été identifiés. Dans une dizaine de classes, un ou deux élèves testés positifs ont été invités à rester chez eux, et leurs camarades doivent présenter un test négatif de moins de 24 heures pour pouvoir retourner en cours. "Nous avons donné des recommandations très précises, il y a une vraie vigilance sur les gestes barrières, assure Vincent Auber. Si on peut contribuer, à notre échelle, à faire passer des messages, ce sera une bonne chose."

Antoine Compigne [Yonne Républicaine](#)